

## Sur les pas de deux batailles

**Randonnée** » Il y a 550 ans, les Confédérés vainquirent Charles le Téméraire à Grandson et Morat. Jean-Marie Bugnon et Pierre Steiner, membres de Vaud Rando, marchent sur les traces de cette histoire. Tous deux proposent ce mois d'avril une randonnée afin de relier les sites des deux batailles. «En tout, une huitantaine de personnes ont participé aux deux premières étapes», se réjouit Jean-Marie Bugnon.

La troisième étape, de 19,2 km, reliera Cheyres à Portalban (4 h 40 de marche) le

18 avril en cas de mauvais temps). Enfin, la dernière étape de 16,5 km partira de Portalban et aboutira à Morat le 29 avril (environ 4 heures de marche, avec des dates de réserve le 30 mai et le 6 juin). Elle passera par un obélisque commémorant la bataille de Morat. «Nous serons accueillis par les autorités communales. Une verrée est aussi prévue», précise Jean-Marie Bugnon. Une participation de cinq francs est demandée. Plus d'informations et inscriptions sur myjmb.com. » LMP

UN SCOOP à partager ?  
Participez à l'actualité régionale.



lalib.ch/scoop-lecteur

## CO DE LA TOUR

### PLAINTÉ PÉNALE DÉPOSÉE

Une plainte pénale a été déposée à la suite des événements qui avaient agité le CO de La Tour-de-Trême, il y a quelques semaines (notre édition du 21 mars). Cette plainte émane d'un particulier. D'autres pourraient suivre, puisque le délai court encore, précise la police cantonale. Pour rappel, plusieurs élèves avaient été ciblés par des photos et commentaires sur deux comptes TikTok, fermés depuis, provoquant tensions et bagarres au sein de l'établissement. JR

## Drones interdits chez Rolex

**Bulle** » La Direction de la sécurité interdit l'utilisation d'aéronefs sans occupants d'un poids inférieur à 30 kg sur le site Rolex jusqu'à fin 2032.

Rolex ne veut plus de survols de drones sur son chantier de Bulle. La société genevoise a obtenu à cette fin que la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS) promulgue une «interdiction d'utilisation d'aéronefs sans occupants sur le chantier Rolex SA», selon une décision du 26 mars, publiée dans la *Feuille officielle*.

On y apprend que l'entreprise horlogère a sollicité l'arrêt d'une zone d'exclusion de vol tempo-

raire pour toute la durée du chantier. Elle a fait valoir «une augmentation préoccupante» de la présence de drones au-dessus du chantier, qui représenterait «un potentiel danger tant pour le personnel y travaillant, soit près de mille personnes, que pour la sécurité de l'entreprise», notamment par la prise d'images non autorisées.

**Autre argument** mis en avant: «Le site a déjà fait l'objet d'un acte de malveillance ayant causé des dommages de grande ampleur.» Une référence à un vol de matériel par éfraction survenu sur ce chantier le 3 mai 2025 au matin, et au cours duquel des

containers avaient été forcés (notre édition du 10 mai 2025).

L'utilisation d'aéronefs sans occupants d'un poids inférieur à 30 kg est dès lors interdite jusqu'au 31 décembre 2032. Le cas échéant, Rolex SA est en droit de déposer une demande de prolongation de l'interdiction. La police cantonale prévient qu'elle interceptera, neutralisera et séquestrera les éventuels appareils qui violeraient la présente décision.

Le périmètre d'interdiction de survol s'étend de chaque côté de la route de contournement à hauteur du chantier et englobe l'ancienne halle Progin, rachetée par Rolex. » CHARLES GRANDJEAN

Des institutions et établissements fribourgeois réalisent ces œuvres symbolisant huit des équipes

# Des totems pour les hockeyeurs

« LISE-MARIE PILLER

**Championnats du monde** » Le pinceau passe et repasse, garni de rose. Une action minutieuse, précise, presque hypnotique, et même... libératrice! Souffrant d'états de dépression et d'anxiété, Samuel Bulliard s'extrait ainsi de ses éventuelles pensées noires. «Je regrette d'être limité, mais c'est ma réalité», souffle l'habitant de Fribourg. Au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité (AI), il vient à l'atelier Apostrophe de l'Estampille, dont le produit phare est l'allume-feu. Antoine Vullioud



Samuel Bulliard vient deux demi-journées par semaine à l'atelier Apostrophe de l'Estampille, dont le produit phare est l'allume-feu. Antoine Vullioud



**«Nous avons fait plusieurs essais, et obtenu de beaux dégradés rouges était difficile»**

Laurie Werner

Samuel Bulliard planche actuellement sur un objet très particulier: un totem symbolisant la République tchèque, une des nations en lice pour les championnats du monde de hockey entre le 15 et le 31 mai à Fribourg et à Zurich. Chaque équipe jouant à Fribourg aura le sien, confectionné par différentes institutions et établissements fribourgeois. «C'est une monstre aventure! J'avais assisté aux championnats du monde de 1990 à Berne, où j'avais vu

Slava Bykov et Andrei Khomutov (anciennes gloires de Fribourg-Gottéron, ndr). Et l'œuvre donnera de la visibilité», se réjouit le Fribourgeois.

Un tirage au sort a eu lieu pour attribuer les différents pays: «L'idée est de créer un cheminement en ville, que le public sera invité à découvrir», souligne Xavier Meyer, chef de projet événementiel pour l'association Fribourg 2026, et coordinateur de ce parcours de totems. Lui-même souhaitait mettre en valeur les institutions en tant que «lieux créatifs et bienveillants». Un petit soutien financier a par ailleurs été accordé par l'association Fribourg 2026.

### Une œuvre ludique

Le totem de l'Estampille sera installé début mai vers le Cyclo Café à Fribourg. Il sera notamment composé de

grands panneaux en bois représentant des bâtiments de Prague et peints en rose et bleu. Mais pourquoi? Car les couleurs de la Tchéquie sont le rouge, le blanc et le bleu. Eclat de rire général dans l'atelier Apostrophe. «Il ne s'agit pas de sexisme», assure la responsable Laurie Werner. «Nous avons fait plusieurs essais, et obtenir de beaux dégradés rouges était difficile. Les gens ont donc voté pour le rose et le bleu.» Quant à l'effet «mosaïque», il est si réussi que la responsable avoue «rêver en pixels».

L'œuvre, sera décorée de cannes de hockey récupérées chez les «gamins de collaborateurs qui ont bien grandi et ne souhaitent plus jouer au hockey», selon la responsable. C'est sur le gâteau, il contiendra un jeu Puissance 4 afin d'offrir un aspect ludique.

Direction l'atelier bois, juste à côté, où flotte une odeur de sciure. On y fabrique des pièces industrielles telles que des palettes ou des piquets de chantier, des produits sur mesure, et on y restaure aussi des meubles anciens.

Au milieu du grondement des machines, plusieurs personnes s'activent – dont Stéphane Ambrosino qui souffre du syndrome d'Asperger: «Participer à la construction de ce totem, du débitage de bois jusqu'à l'assemblage, me rend très fier», commente celui qui a bien transpiré sur le socle recevant les jetons du Puissance 4. Ayant une formation de menuisier et d'ébéniste, l'habitant de Payerne œuvre à l'Estampille depuis vingt ans. «Il a beaucoup de compétences et d'autonomie. Il peut ainsi travailler sur des pièces uniques», salue Étienne Castella, responsable de l'ate-

lier. Et de préciser que le totem a été validé par un bureau d'ingénieurs, car il offre une prise au vent.

### Un rythme adapté

Retour à l'atelier Apostrophe, où Laurie Mori met du cœur à l'ouvrage. Elle colle du scotch sur un panneau de bois afin de protéger les zones à ne pas peindre. Il s'agit ensuite de manier le pinceau. «Cela ressemble beaucoup à un loisir que je fais à la maison pour me détendre. On m'a demandé si j'en avais assez, mais c'est comme questionner un enfant sur son envie de bonbons», plaisante l'habitante de Marly, qui apprécie de «faire quelque chose de productif.»

Comme pour Samuel Bulliard, le fait de pouvoir fréquenter l'atelier à un très petit pourcentage la soulage: «Avant, je travaillais à 100% et je n'arri-

vais pas à tenir le rythme. J'ai fini par faire un burn-out, puis on m'a diagnostiqué de l'autisme. Une assistante sociale m'a aidée à faire les démarches pour l'assurance invalidité», raconte-t-elle.

Laurie Werner confirme que le taux horaire de chaque personne est effectivement adapté à son rythme de vie, contrairement à d'autres ateliers protégés où un taux de présence de 50% est bien souvent exigé. Une gestion de planning qui demande beaucoup d'adaptation et de travail administratif.

Cette flexibilité a permis à Samuel Bulliard de briser sa solitude, comme il l'explique en poursuivant sa peinture rose: «L'ambiance est assez familiale et conviviale. Des sorties sont aussi proposées.» Quant au totem, il rappelle qu'il s'agit d'un travail d'équipe, «comme dans le hockey!» »